

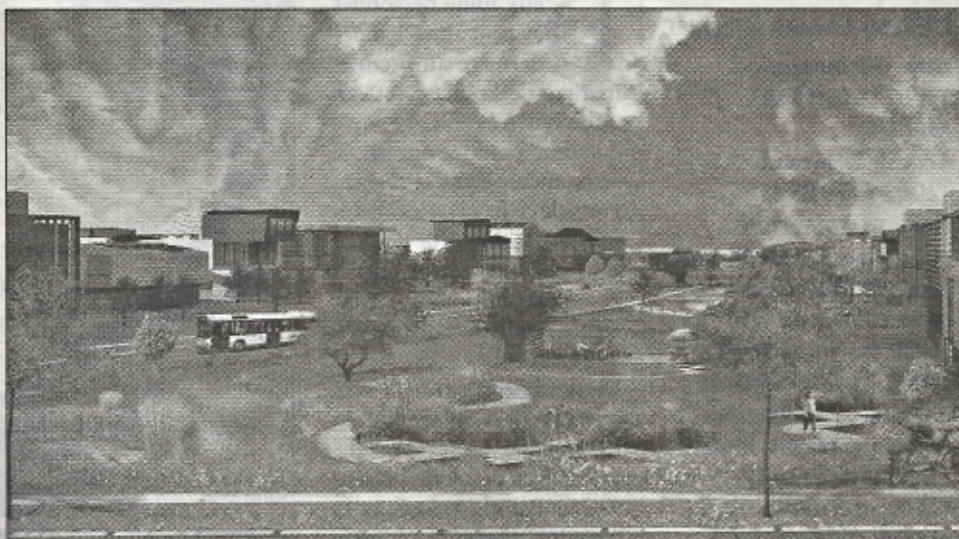
CHATEAUROUX et agglomération

• CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Investissements 2013 : priorité à Ozans

Seulement 25 points sont à l'ordre du jour de la prochaine séance qui se déroulera jeudi, à 18h30, à l'hôtel de ville de Châteauroux. Néanmoins, les débats risquent de s'éterniser en raison du fameux DOB : le débat d'orientation budgétaire.

Le président Jean-François Mayet attend les premiers assauts de l'opposition dès le point 5. Les discussions porteront alors sur les premiers contours du budget primitif 2013. «*Nous verrons bien si elle critique les choix budgétaires nationaux*», glisse-t-il malicieusement. Une allusion aux baisses des dotations de la part de l'Etat pour 2014 et 2015. Le maire de Châteauroux critique aussi le fonds national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales, auquel la CAC a contribué à la hauteur de 202 665 euros en 2012. «*L'agglomération est considérée comme riche, raille-t-il. A l'instar de Trappes par ailleurs.*» Néanmoins, les perspectives de recettes devraient dépasser celles de l'année en cours (50,68 millions d'euros contre 48,93 pour 2012). L'investissement devrait également repartir à la hausse : 26 millions contre 17,3 l'an passé. La majorité continuera d'axer ses efforts sur le développement économique avec près de 52% des dépenses d'investissement. La zone d'activité «*haute qualité environnementale*» d'Ozans devrait essentiellement en profiter. Près de 6 millions d'euros permettront de poursuivre la viabilisation et les travaux de voirie



La zone d'Ozans, telle qu'elle devrait être dans le futur.

sur le site. D'autres investissements de moindre coût seront réalisés sur le cœur d'agglomération (acquisitions et démolitions) et sur la Martinerie (eau et assainissement). Concernant la réhabilitation de l'ancienne base militaire, l'agglomération attend toujours que le ministère du budget entérine l'acte de vente du terrain. «*Nous avons treize entreprises et la fédération de tir qui attendent de pouvoir s'y implanter*, précise le maire. *Cela représente près de 150 emplois.*» Le point 20 à l'ordre du jour prévoit l'acquisition pour un euro symbolique de la zone nord de la Martinerie - soit 15,7 hectares - par la CAC. «*Si tout se passe bien avec les Chinois tout est déjà vendu*», commente le président

Mayet. Le point 22 concerne cette fois le protocole d'accord avec la société Beijing Zhoulian Weiye investments Co., Ltd concernant la future vente des parcelles de cette zone nord. Il s'agit là du «*bras financier*» de la Sino-France economic cooperation zones (SFECZ). La transaction s'élève à un demi-million d'euros. Par ailleurs, Sofema groupe - société de reconditionnement et de stockage de matériel militaire - souhaite acquérir une parcelle de 8,7 hectares (comprenant deux hangars) pour étendre ses activités sur le site de la Martinerie. Le tout pour un montant de 0,6M d'euros (point 21). **Enfin, un espace de 7 522m² sera également cédé pour l'euro symbolique à l'association des anciens de la**

Martinerie pour créer un lieu de mémoire.

Pour 2013, Jean-François Mayet évoque «*une gestion à la fois ambitieuse en investissements mais rigoureuse dans la continuité des années précédentes.*» Le montant des subventions sera revu à la baisse : Indre initiative, l'agence de développement économique ou encore la mission locale, notamment, verront leur aide réduite de 2%. En revanche, les efforts en vue de réduire l'endettement de la collectivité seront poursuivis. Entre 2009 et 2012, celui-ci est passé de 57,5M à 49M d'euros. Ce plan sera davantage détaillé en décembre, à l'occasion du vote définitif du budget.

PH.R.

En bref